

NEWSLETTER

Le SiAVEz-vous ?



Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère

CARREFOUR DES COLLECTIVITES

ANIMATION

Le SIAV était présent lors du Carrefour des Collectivités les 19 et 20 juin derniers à Brive.

Cet évènement, organisé par l'Association des Maires de Corrèze, a été une belle occasion d'affirmer le rôle des élus dans la politique et la dynamique de la GEMAPI.

Une **centaine** de personnes (élus, agents et entreprises) sont venus échanger avec le Président et les agents du SIAV.

Prochainement, le **micro-trottoir** réalisé lors du Carrefour sera publié !



PROGRAMME PLURIANNUEL

GEMAPI

Le Programme Pluriannuel de Gestion Coordonné (PPGC) réalisé par l'Entente Vézère amont et Corrèze est **finalisé** et doit être validé par chaque collectivité avant d'être **déposé à la Préfecture de la Corrèze**. Après un état des lieux précis et exhaustif hiérarchisant les enjeux propres au bassin versant, ce travail porté par le SIAV et Tulle agglomération a abouti à un plan d'actions chiffré et géolocalisé sur 10 ans à l'échelle du bassin versant.

SUIVI ETIAGE

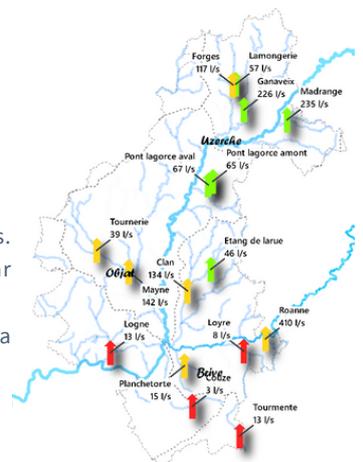
GEMAPI

Pour la 11^{ème} année, les agents du SIAV ont repris le suivi de l'étiage depuis le 26 mai. Pour rappel, il s'agit d'un relevé hebdomadaire des débits et de la température instantanée de 16 stations. Ces données, retransmises à EPIDOR*, servent d'aide à la décision pour les arrêtés de restrictions pris par la Préfecture de la Corrèze lors du comité de ressource en eau auquel le SIAV assiste. Actuellement, les **premières difficultés et mises en péril ont 1 à 3 semaines d'avance** par rapport à la médiane des 10 dernières années.

EPIDOR : Établissement public territorial du bassin de la Dordogne



Scannez pour suivre les données 2025 !



SUIVI DES CRUES

GEMAPI

Le SIAV a observé les dommages occasionnés par les **crues** du week-end de Pâques sur les secteurs de la **Loyre** et de la **Vézère**. A Larche, la Vézère a atteint 556 m³/s le 21 avril vers 13h30 pour une hauteur de 3,86m. A St Viance, la Loyre a atteint 97,7 m³/s le 21 avril vers 7h15 ce qui correspond à 4,8m de haut.



🕒 VÉZÈRE À LARCHE

04/10/1960 | 5,94 MÈTRES
06/07/2001 | 4,54 MÈTRES
07/01/1982 | 3,9 MÈTRES

🕒 LOYRE À SAINT-VIANCE

03/08/1963 | 5,3 MÈTRES
04/10/1960 | 5,1 MÈTRES
07/01/1982 | 4,6 MÈTRES

Zoom sur L'ÉTIAGE



Exemple d'un cours d'eau en
assez
Loyre de Cosnac - août 2022



Du latin *aes-tus* qui signifie le "bouillonnement de l'eau sous la chaleur" qui lui-même prend sa racine dans *aes-tas* "été", l'étiage se définit comme la période des basses eaux d'un cours d'eau, chez nous ça correspond à l'été.

Lorsque le débit d'un cours d'eau est faible, les conséquences sur le milieu sont multiples. Déjà, la **vie aquatique est menacée**. Les habitats pour la faune sont **fragmentés** d'autant plus que les eaux basses limitent les déplacements conduisant ainsi à des **piégeages**. La diminution de l'oxygénation du cours d'eau impacte directement la survie des espèces les plus vulnérables. Au-delà d'un aspect quantitatif, les espèces subissent également l'**augmentation de la température** de l'eau. Dans nos espèces patrimoniales, la truite fario est l'exemple emblématique de notre territoire. Notons qu'à partir de 19°C, elle rentre en stress physiologique et dès 25°C, la truite meurt.

De plus, la faible puissance du cours d'eau induit un **transport sédimentaire perturbé** avec une capacité de transport réduite favorisant le dépôt.

Enfin, une faible quantité d'eau engendre une **concentration des polluants** dans un milieu déjà fragilisé et favorise le risque d'**eutrophisation** de l'eau.

Ces dysfonctionnements ont raison de la richesse naturelle locale car ils facilitent la propagation des espèces invasives, plus tolérantes que celles autochtones.

FÊTE DES JARDINS

ANIMATION

Le SIAV était présent lors de la fête des jardins à Brive-la-Gaillarde pour **parler d'eau et de biodiversité territoriale**. Un grand merci à M. Freygefond et Mme Tournadour qui sont venus à la rencontre du public.

Cet événement a été organisé par la ville de Brive et l'Office Municipal de l'Environnement de la ville de Brive.



RECYCLAGE HABILITATION

FORMATION

Le 15 mai dernier, 3 agents du SIAV ont suivi le recyclage de leur habilitation de pêche scientifique à l'électricité auprès de la Maison de l'Eau et de la Pêche 19 à Neuvic (exécutant et chef de chantier). Grâce aux **20 ans d'expérience** de formation de la MEP19, les agents du SIAV disposent d'une base solide pour **assurer des pêches opérationnelles en sécurité**.



LABEL ORIGINE CORRÈZE

ANIMATION

Un **jeu collaboratif** autour de la gouvernance de l'eau et quatre **jeux en bois** abordant la thématique des milieux aquatiques seront bientôt disponibles dans chaque collectivité de l'Entente Vézère amont/Corrèze. Ces derniers ont **reçu le label** Origine Corrèze délivré par le Département de la Corrèze.



TRAVAUX RIPISYLVE

GEMAPI

A la demande de la commune, le SIAV est intervenu en partenariat avec l'entreprise Eric Morlaix à **Saint-Pantaléon-de-Larche**. En effet, des arbres implantés sur une parcelle communale menaçaient la sécurité de certaines habitations. Environ 100m³ de bois ont été retirés. Autres travaux, le SIAV est intervenu pour des **travaux d'entretien sur la Vézère** sur le secteur de Larche et en aval d'Eyburie.



JOURNEE ACTUALITES GEMAPI

FORMATION

En collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (**CNFPT**), l'Entente Vézère amont/Corrèze organise une **journée de formation sur les actualités de la GEMAPI**, le 30 septembre à Brive, à destination des agents territoriaux "**Aménagement du territoire et gestion de l'eau : toutes et tous concernés**" (code IEL : 86:E2DAM001).

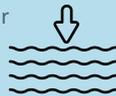
L'objectif ? Que les agents en lien avec le public et les projets d'aménagements s'approprient les notions essentielles de la GEMAPI et connaissent les acteurs locaux et les procédures à appliquer.



Plus d'infos & inscription :



Bien que l'étiage soit naturel pour un cours d'eau, **sa durée** et **son intensité** vont impacter fortement les usages et la vie aquatique.



 Le **changement climatique intensifie** l'étiage et les enjeux inhérents sur des milieux aquatiques déjà fragilisés et des usages vulnérables.

A la veille de l'été, les premières difficultés et périls pour la vie aquatique ont, en moyenne, **1 à 3 semaines d'avance** par rapport à la médiane des 10 dernières années. 2/3 des cours d'eau subissent déjà un état d'alerte.

Il est pertinent de corréliser ces données avec les précipitations en raisonnant en **année hydrologique** (septembre 2024 à août 2025). Actuellement, le cumul des précipitations depuis septembre dernier est de **+11%** sur le secteur d'Uzerche et **+7%** sur le secteur de Brive **+7 %** par rapport à la moyenne de précipitations 1991-2020. Ce léger bénéfice est à surveiller de près à l'approche de la saison estivale. Cependant, les précipitations des mois de mai et juin 2025 sont divisées par deux par rapport aux normales 1991-2020.

Au delà des conditions naturelles et du changement climatique, les **pressions cumulatives** concourent à la sensibilité du cours d'eau. Les prélèvements successifs pour les usages économiques et domestiques, la destruction des zones humides, le drainage, les étangs, les rejets, les tronçons court-circuités, etc., participent à la réduction et à la perte de qualité des cours d'eau en période de basses eaux.

Depuis 2014, les agents du SIAV procèdent au suivi étiage pour le réseau **ACORDE** d'EPIDOR. Chaque jeudi en période d'étiage, le débit et la température instantanée de 16 stations sur 15 cours d'eau suivis sont mesurés. Des valeurs seuils définies selon les caractéristiques du bassin versant associé permettent d'**évaluer l'état de la vie aquatique** entre 5 stades :

- acceptable
- difficulté
- mise en péril
- flaques
- assec



GEMAPI



Le SIAV a **accompagné les riverains** pour apporter son expertise lors de visites conjointes avec la DDT et l'OFB :

- le **Roseix** à Ayen pour une érosion de berges
- le **ruisseau des Saulières** à Malemort pour des érosions de berges

ENTENTE TSPM

GEMAPI

Le 15 mai à Vayrac (46), le SIAV a signé la convention de constitution d'une **Entente** pour l'organisation de la compétence GEMAPI sur les bassins versants de la Tourmente, de la Sourdoire, du Palsou, de la Ménoire et des petits affluents de la rive droite de la Dordogne corrézienne. L'objectif est de **créer une gouvernance efficace et opérationnelle** pour mettre en place les plans de gestion coordonnée des milieux aquatiques à une **échelle cohérente hydrographiquement**.



MODIFICATION DES STATUTS

ADMINISTRATION

Le 28 mai et le 10 juin, les élus du groupe de travail "modification des statuts" du SIAV se sont réunis. Le SIAV **remercie** M. Daniel (TURENNE), M. Freygefond (SAINT-SOLVE), M. Maleyrie (ORGNAC-SUR-VEZERE), M. Michel (SEGONZAC), M. Poncharal (BRIVE) et Mme Tournadour (SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE) pour leur **implication** et leurs **réflexions**.



SAGE VÈZÈRE

GEMAPI

Le SIAV a participé au dernier comité de pilotage qui portait sur le **diagnostic de la gestion en eau du bassin Vézère**. Ce document identifie les interactions entre ressource et usages, les spécificités du territoire ainsi que les objectifs et enjeux du SAGE. Ce diagnostic sera le support pour construire le SAGE.



FORMATION BIVALVES

FORMATION

Le 13 juin dernier à Eyburie, France Nature Environnement a dispensé une formation auprès des agents sur la connaissance et la reconnaissance des **bivalves, espèces patrimoniales de nos rivières**.



20 ANS RÉSEAU ZONES HUMIDES

ANIMATION



A l'occasion des **20 ans du Réseau de Zones Humides en Limousin**, une rencontre a été organisée pendant laquelle le SIAV a présenté les travaux sur la tourbière du Boulou (Affieux) et les actions de l'Entente Vézère amont/Corrèze à venir.

RE-SOURCE

Ces données, transmises par le biais d'EPIDOR, servent d'aide à la décision lors des Comités Ressource en Eau département (CREd), lieu de prise de décision des arrêtés de restrictions, auquel est associé le SIAV.

Des **mesures de restrictions** sont actées pour assurer la vie aquatique et les usages prioritaires. Elles sont appliquées par **zone d'alerte**, soit des unités hydrographiques. Chaque masse d'eau a une station de référence de mesure. Quatre états peuvent être identifiés en fonction de la gravité de l'étiage :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Afin d'évaluer cet état de gravité, **plusieurs critères sont pris en compte** : données hydrométriques et piézométriques, données hydro-agronomiques, prévisions météorologiques, données de l'alimentation en eau potable, remplissage des barrages et prévision du soutien d'étiage, tout risque de détérioration quantitatif ou qualitatif de la ressource et la température de l'eau.



i Si un cours d'eau est situé sur une frontière départementale, le même niveau de gravité doit être mis en place.

i Si un cours d'eau s'écoule sur plusieurs départements, un niveau de gravité d'écart maximum doit être établi en raison de la solidarité amont-aval.

Les données relevées par le SIAV représentent 76 % du réseau ACORDE.

Une caractéristique essentielle de notre territoire est la **dépendance de nos cours d'eau aux précipitations**. En raison du sous-sol granitique, la Corrèze n'a pas de nappes phréatiques qui peuvent soutenir les cours d'eau. Bien qu'il puisse pleuvoir fortement le temps d'une journée, ces eaux ruissellent et s'écoulent vers l'aval. Il serait préférable d'avoir des **pluies continues et de faible intensité**. Sinon, il est essentiel de **ralentir l'écoulement de l'eau naturellement** (zones humides, haies, méandrage des cours d'eau, couvert végétal, désimperméabilisation, suppression du drainage, restauration des têtes de bassins versants et ruisseaux, prairie de fauche et pâturage, etc.).



AIRES NAUTIQUES

OPERATIONS AMENAGEMENTS

A l'approche de la saison estivale, le SIAV est intervenu pour l'**entretien des aires de canoë** à Estivaux, Vigeois et Eyburie.



SUIVI OUVRAGES

GEMAPI

Le diagnostic des ouvrages de franchissement et leur impact sur la continuité écologique sur les ruisseaux et rivières référencés aboutit. Chaque commune a **reçu un compte-rendu** de son territoire.

REVUE FORESTIERE

PRESSE

En avril, la revue *Mécanisation Forestière* est venue passer une matinée au SIAV pour **découvrir "Gaby"**, le tracteur forestier. **L'article** est paru dans le numéro du mois de mai, en ligne sur le site internet et les réseaux sociaux du SIAV.



SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

ANIMATION



En partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, les élèves des écoles de Donzenac et Sainte-Féréole ont été **sensibilisés aux enjeux de l'eau** le 10 juin au barrage du Saillant. Ils ont également découvert les trésors du patrimoine du Saillant et visiter l'usine d'électricité de EDF.

©Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

FRESQUES DE L'EAU

ANIMATION

2 fresques de l'eau ont été réalisées :

- La fresque de l'eau de **Vigeois**
- La fresque de l'eau de **Masseret**

Extrait de leurs idées pour économiser l'eau :
sensibiliser à l'alimentation (DLC, vide-frigos), désimperméabiliser, mare dans son jardin, favoriser la seconde main et stopper la fast-fashion, s'alimenter en commerce de proximité et produits locaux, etc.

DATES A RETENIR

- 30 septembre : journée actualités "Aménagement du territoire et gestion de l'eau : toutes et tous concernés" à Brive
- 18 septembre au 8 octobre : Semaine Européenne du Développement Durable
- 15 octobre : Fête de la science à Brive

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

05.55.17.07.22 accueil@siav-vezere.fr

